

2023-2024

# ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI DE 3 ANS À 12 ANS



St Jean de Bournay



04.74.58.70.40

mairie@saintjeandebournay.fr



Artas



04.74.58.73.31

mairie@artas-mairie.fr

Uniquement de 6 à 12 ans



Savas-Mépin



04.74.58.54.12

accueil@savasmepin.com



Ste-Anne sur Gervonde



06.74.03.90.11

periscolaire@steannemairie.fr

Pour tous renseignements, veuillez contacter les mairies ci-dessus

# Modalités d'inscriptions

L'accueil de loisirs sera ouvert le mercredi toute la journée avec possibilité de repas le midi.

Les parents ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) selon leur choix.



Veillez contacter votre mairie d'accueil pour connaître les dates d'inscriptions

+ **Accueil de péri-loisirs (garderie matin et/ou soir)**



Les inscriptions pour la journée complète sont prioritaires.  
Les inscriptions uniquement pour le repas sont impossibles.



## DOSSIER D'INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur les sites des Mairies.

### Pièces à fournir :

- ✓ Fiche CERFA (copie du carnet de santé)
- ✓ Assurance responsabilité civile ou scolaire
- ✓ Attestation quotient familial CAF
- ✓ Justificatif de domicile (- de 3 mois)

Pour St Jean de Bournay inscriptions ouvertes du 22 juin au 15 juillet 2023 et après selon les places disponibles

# Périodes d'accueil

Les parents peuvent choisir la ou les période(s) où ils souhaitent inscrire leur(s) enfant(s).

## Périodes d'accueil

- 1 Du 6 septembre au 18 octobre 2023
- 2 Du 8 novembre au 20 décembre 2023
- 3 Du 10 janvier au 24 février 2024
- 4 Du 6 mars au 10 avril 2024
- 5 Du 15 mai au 3 juillet 2024

## Limite d'inscription

- 30 août 2023**
- 30 octobre 2023**
- 3 janvier 2024**
- 29 février 2024**
- 24 avril 2024**

### Chaque commune :

- Prendra en charge ses inscriptions
- Proposera ses horaires d'accueil
- Aura son propre programme d'activités

